

Comité d'Entreprise de la SA GRAND CASINO DE CABOURG

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 16 MARS 2021

Étaient présents :

Président : Stéphane GILQUIN

Justine BOUFFARÉ : RRH et invitée en qualité de chargée de la prévention des risques professionnels

Membres élus : Annie LEDOUX, Thomas MINGOIA, Sandrine GRIFFON, Ghislain JOB.

Étaient absents :

Dr BECQ

DIRECCT/ CARSAT

La séance est ouverte à 11 h 05.

Le président rappelle l'ordre du jour et apporte des précisions sur le déroulement de la réunion de ce jour :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du CSE;
2. Information et consultation sur l'appel d'offre du Casino de Cabourg ;
3. Information concernant l'index égalité hommes / femmes ;
4. Information sur le questionnaire anonyme portant sur l'état d'esprit des salariés dans le contexte actuel, proposé par le Groupe ;
5. Questions diverses.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion ordinaire du CSE en date du 15 février 2021;

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 février 2021 a été dûment approuvé.

2. Information et consultation sur l'appel d'offre du Casino de Cabourg;

Les réponses à l'appel d'offre pour l'exploitation de la prochaine délégation de services publics du Casino lancé par la Mairie de Cabourg devait être déposé pour le 1^{er} mars 2021 au plus tard. Lors du Conseil Municipal du lundi 15 mars 2021, Monsieur le Maire de Cabourg a indiqué qu'aucun candidat n'avait répondu et donc déposé d'offre. Il a donc annoncé qu'il considérait l'appel d'offre infructueux. Monsieur le Maire a fait part de sa volonté de poursuivre la procédure de gré à gré.

La Direction informe les membres du CSE que la SAS GRAND CASINO DE CABOURG qu'après une analyse approfondie de tous les aspects de la consultation, elle n'a pas été en mesure de déposer une offre pour la nouvelle concession du casino municipal.

Comité d'Entreprise de la SA GRAND CASINO DE CABOURG

Plus que jamais, au regard des difficultés et des incertitudes liées à la crise sanitaire, le besoin d'avoir une perspective équilibrée pour exploiter une délégation de service public de casino est nécessaire.

Il se trouve que les paramètres de l'appel d'offre à Cabourg, tant sur les aspects de l'implantation physique que sur les exigences financières, ne permettraient pas de viser un équilibre économique raisonnable sur les durées envisagées

Après échanges, à l'unanimité, les membres du CSE rendent un avis favorable sur la décision de la SAS GRAND CASINO DE CABOURG.

3. Information concernant l'index égalité hommes / femmes

Chaque année, avant le 1^{er} mars, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier leur Index de l'égalité femmes-hommes. L'index égalité hommes / femmes du Casino de Cabourg a donc été calculé au 1^{er} mars 2021 sur la base des données 2020. La note finale obtenue par le Casino de Cabourg est de 96 / 100, ce qui est une bonne nouvelle. L'index sera communiqué aux salariés sur l'application RH utilisée par le Casino de Cabourg et sera publié sur le site internet du Casino de Cabourg.

4. Information sur le questionnaire anonyme portant sur l'état d'esprit des salariés dans le contexte actuel, proposé par le Groupe ;

Un questionnaire a été proposé par le Groupe Partouche. Son objet consiste à apporter un message rassurant, mais aussi de mieux appréhender l'état d'esprit des collaborateurs. Le délai de réponse est fixé au 22 mars. Une fois les questionnaires reçus, un retour sera fait au Casino de Cabourg sur ce qu'il en ressort.

5. Questions diverses ;

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, la Direction propose au CSE une formation appelée « Sommeil et horaires décalés » mise en place par le CFPC. Cette formation a pour objet de prévenir et réduire les risques professionnels liés au travail en horaires décalés et/ou travail de nuit. Seront prioritaires pour cette formation les salariés travaillant de nuit et postés. Les membres du CSE approuvent cette idée.

La séance s'est terminée à 12h30.

Fait à Cabourg, le 19 août 2021.

Ghislain JOB
Secrétaire du CSE

